



Plan de prévention des risques naturels de la région de Cherbourg

Réunions publiques d'information

Cherbourg-en-Cotentin (Cherbourg), 25 juin

Cherbourg-en-Cotentin (Tourlaville), 2 juillet

Sideville, 3 juillet

Urville-Nacqueville, 12 juillet



Un constat général

Des populations exposées

- aux inondations des rivières
- à l'érosion du trait de côte
- aux submersions marines
- aux chutes de blocs

et qui le seront de plus en plus...



Des questions

Quelle exposition aujourd'hui ?

→ l'expérience et la connaissance

→ la protection et la norme

Quelle exposition demain ?

→ les changements climatiques

Quelle ampleur ? Quels effets ?

→ les prises de risque et les choix

Quelle anticipation ? Quelle préparation ?



Quelle exposition aujourd'hui ?

L'expérience et la connaissance

Crue de la Divette de 2010

L'OBS

- 🏠
- POLITIQUE
- MONDE
- ÉCONOMIE
- CULTURE
- OPINIONS
- DÉBATS
- TENDANCES
- VIDÉOS
- PHOTOS

L'Obs > Planète

Inondations à Cherbourg, des habitants évacués



SUR LE MÊME SUJET



Cherbourg: Fillon demande la reconnaissance de catastrophe naturelle

L'eau est montée de 1,20, voire 2 mètres par endroits, à cause de la pluie et de la fonte des neiges. "Du jamais vu", selon le maire Bernard Cazeneuve.



Quelle exposition aujourd'hui ?

L'expérience et la connaissance

Les tempêtes

- 12 et 13 février 1808 : destruction de la digue protégeant la rade
- 28 octobre 1909 : submersion par rupture d'ouvrages
- octobre 1987, février 1990



Quelle exposition aujourd'hui ?

L'expérience et la connaissance

Chute de blocs

2001-2013 : Éboulements sur Cherbourg (rue des Petites Fourches)

- maisons démolies par mesure de sécurité (La Roche Qui Pend)
- confortements de la Montagne du Roule



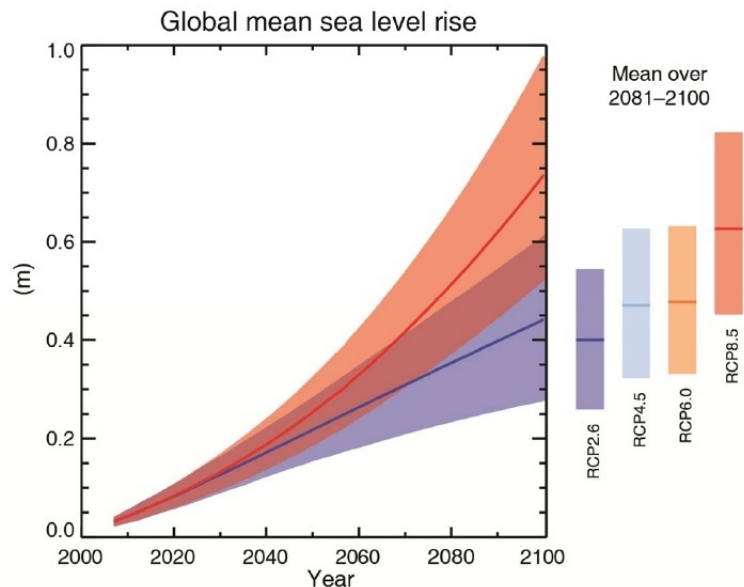
Quelle exposition aujourd'hui ?

La protection et la norme



Quelle exposition demain ?

Les changements climatiques



Hausse du niveau de la mer

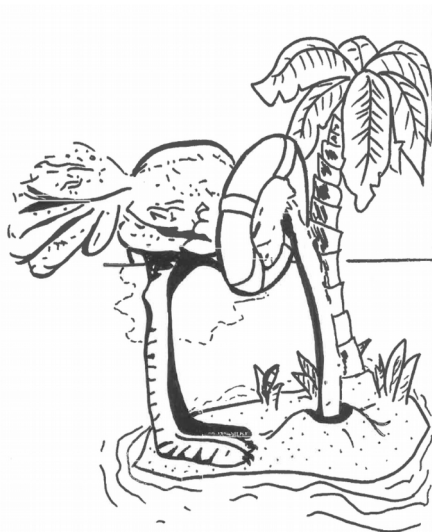


Augmentation des phénomènes extrêmes (nombre et intensité)

Débat sur l'ampleur... mais des constantes admises

Quelle exposition demain ?

Les prises de risque et les choix



**La politique
de l'autruche**



**L'augmentation des défenses
(course à l'armement)**

... ou l'adaptation progressive



Quelles réponses ?

Des solutions différentes et complémentaires

La défense contre la mer

Protection contre l'aléa

La préparation à la crise

L'aménagement du territoire

Adaptation / Protection contre le risque

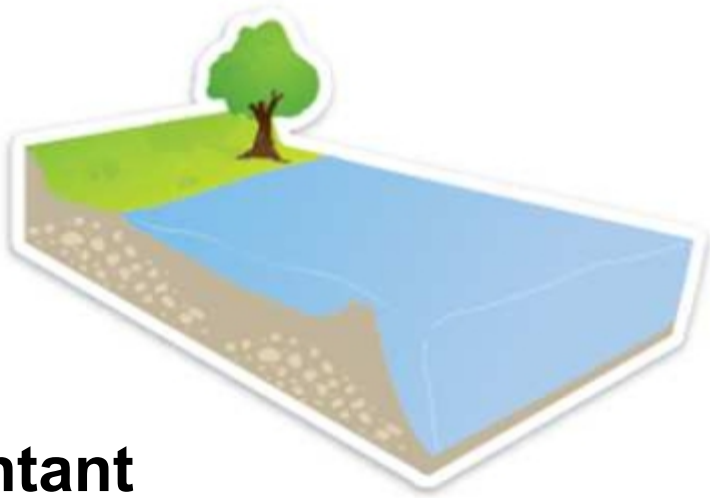
- urbanisme
- plans de prévention des risques naturels

→ ***prévenir l'exposition aux risques***



Caractériser le risque

ALEA

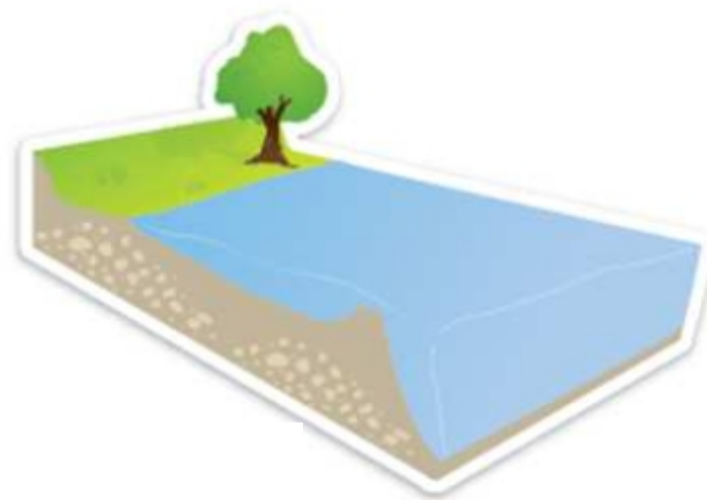


Événement naturel présentant des conséquences physiques sur le littoral

(ex : submersion rapide)



Caractériser le risque



Caractérisé par :

- son **occurrence**
- son **intensité**

Qualifié par un **niveau :**

Faible / Moyen / Fort / Très fort



Caractériser le risque

ENJEUX



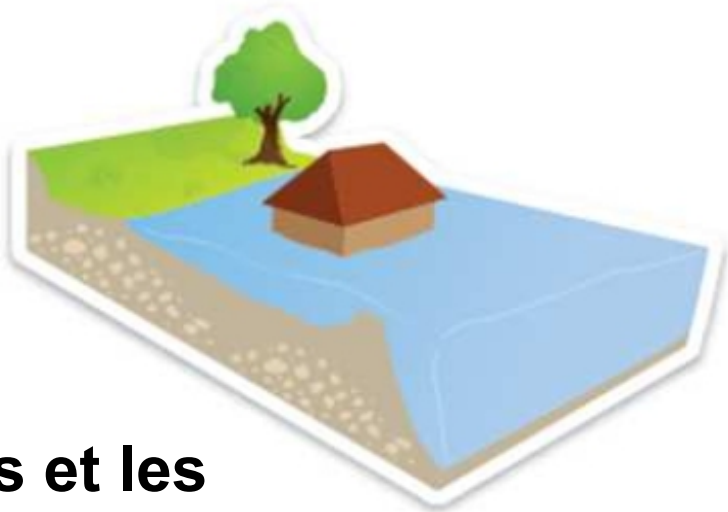
Personnes, biens, activités et patrimoines susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

(nota : enjeux présents et futurs)



Caractériser le risque

RISQUE



Croisement entre les aléas et les enjeux.

(appréciation selon la localisation et la vulnérabilité de ces enjeux)



La prévention des risques naturel prévisibles

- identifier les zones exposées aux risques

Cartographie du risque

- définir des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde

Ne pas s'exposer davantage

Exercice conduit à moyen et long termes...

Horizon 2100



La cartographie du risque

Identification de l'aléa :

(submersion, inondation, chute de blocs)

- **Phénomènes naturels** (houle, marée, météo...)
- **Historique** des événements
- **Statistiques** (occurrence centennale)

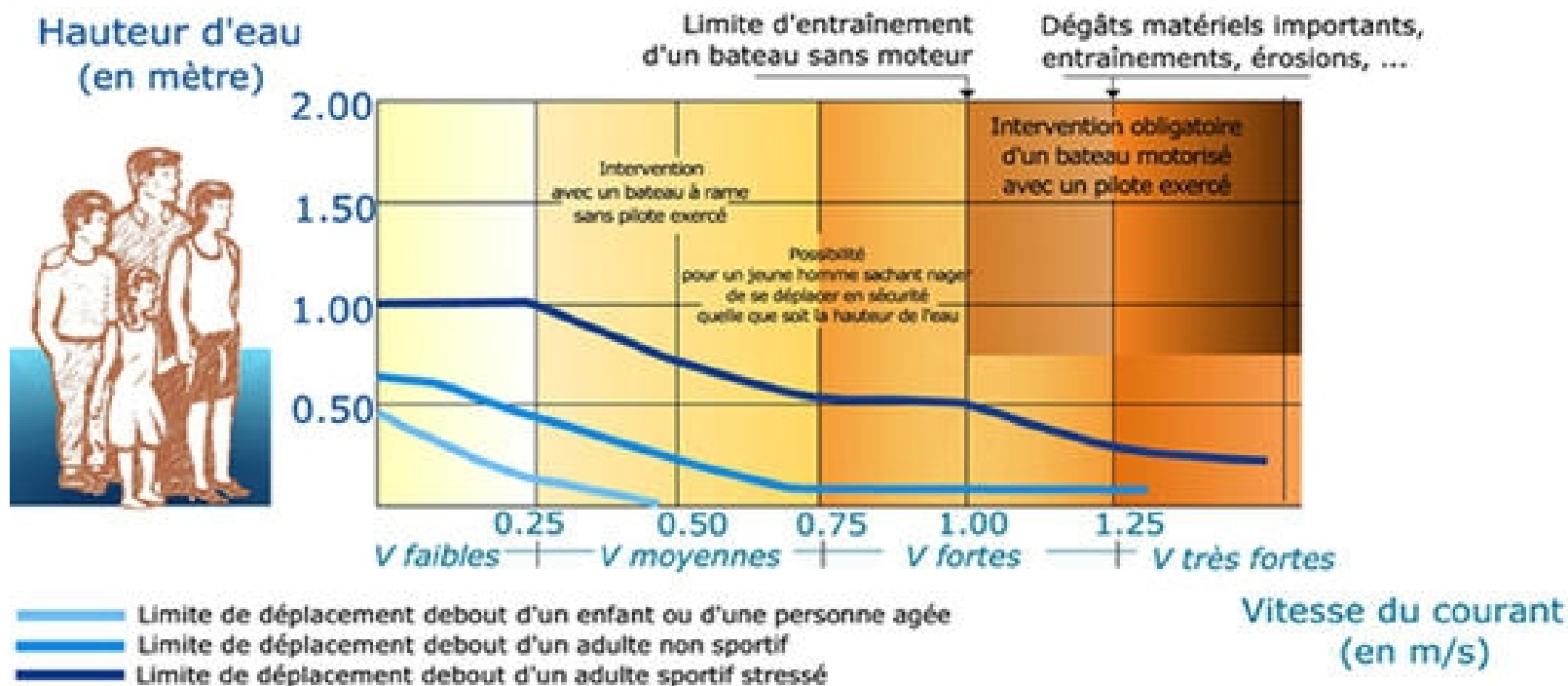
- **Morphologie** du littoral, des rivières, des falaises...
- **Topographie** du territoire
- **Caractéristiques** des ouvrages (hauteur, brèche...)

- **Changements climatiques** (niveau des océans...)

La cartographie du risque

Qualification de l'aléa : (faible / moyen / fort / très fort)

Exemple : risque inondation ou submersion



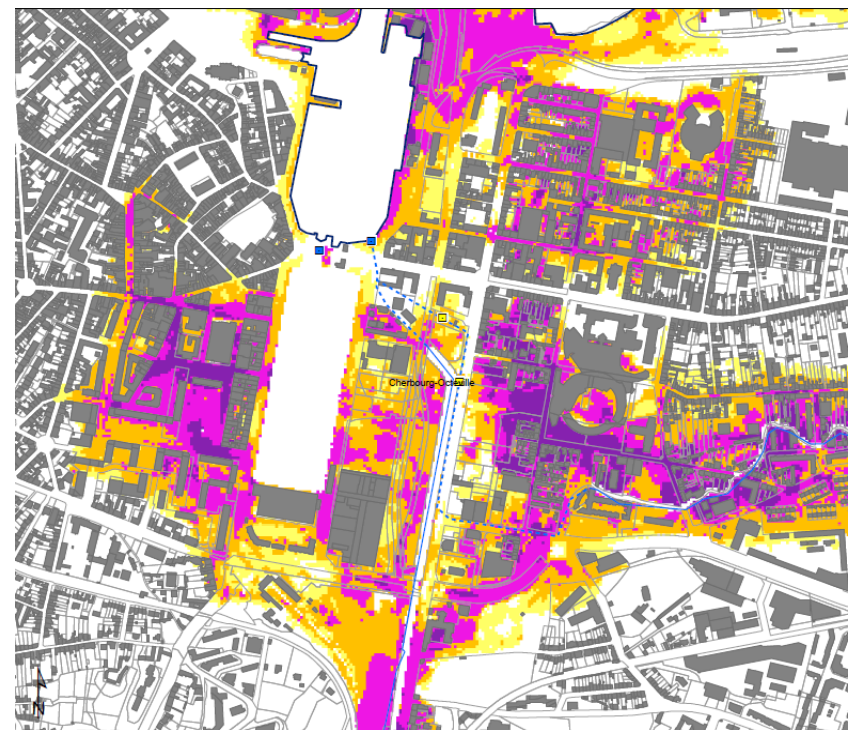


La cartographie du risque

Exemple : risque inondation ou submersion



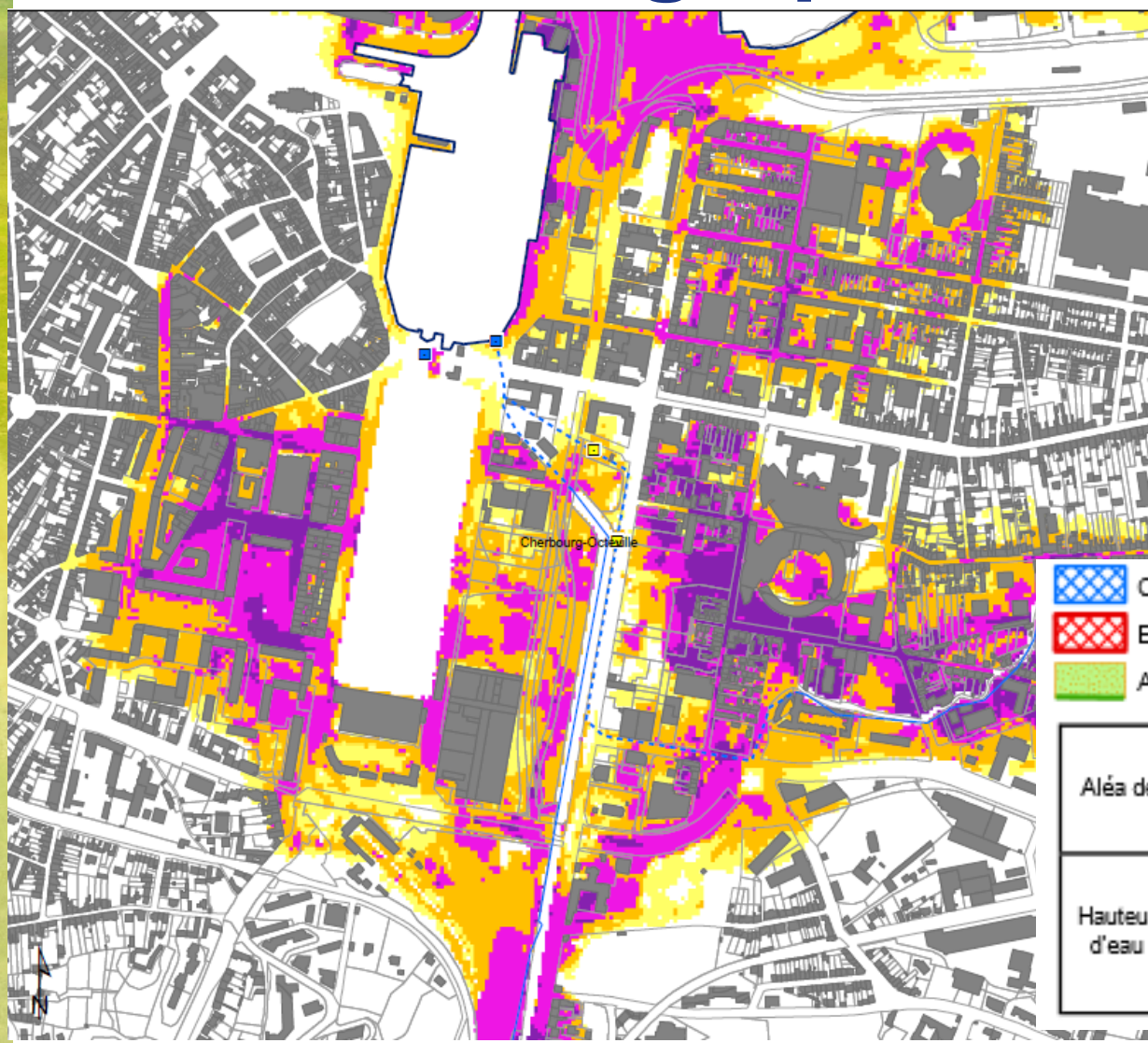
2018






2100



La cartographie du risque



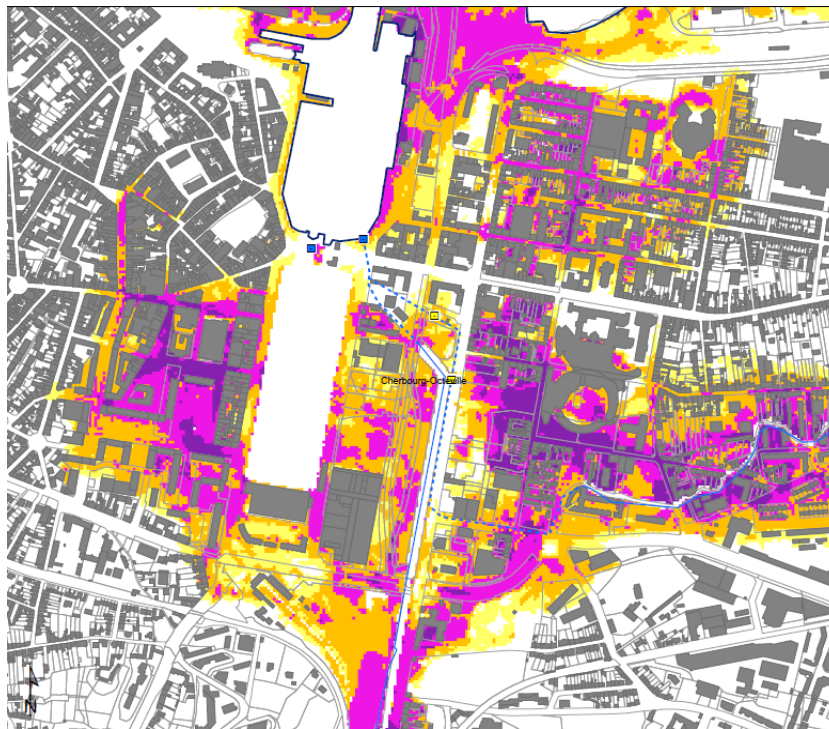
-  Chocs mécaniques
-  Bande de précaution
-  Aléa fort du recul du trait de côte

		Vitesse de l'écoulement		
		$V < 0,20$ m/s	$0,20 < V < 0,50$ m/s	$V > 0,5$ m/s
Aléa débordement	$H < 0,50$ m	Faible	Moyen	Fort
	$0,5 < H < 1$ m	Moyen	Moyen	Fort
	$H > 1$ m	Fort	Fort	Très fort

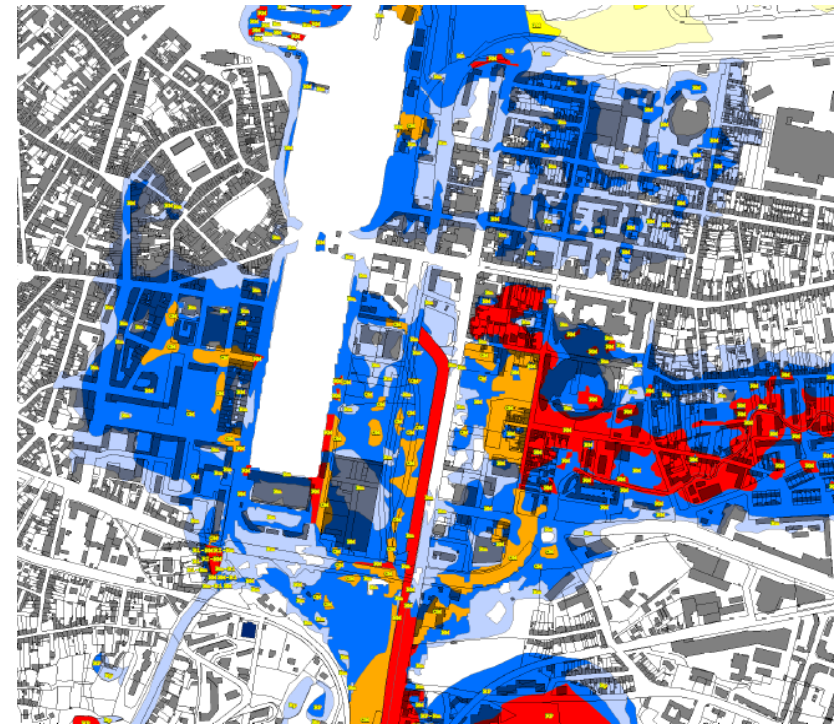


La cartographie du risque

Exemple : risque inondation ou submersion



Aléa 2100



Zonage du risque



Le règlement associé au PPR

- **Traduction réglementaire en vue de la prévention des risques identifiés et cartographiés**
- **Opposable aux documents d'urbanisme**
(servitude d'utilité publique annexée au PLU)



Le règlement associé au PPR

→ Zones blanches

- Pas d'impact du PPRN en termes d'urbanisme
- Application des règles de droit commun



Le règlement associé au PPR

→ Zones bleues

Secteurs urbanisés / aléa faible ou modéré

→ **Apport de population nouvelle admis** (avec prise en compte du risque)

→ **Pas d'aggravation de la vulnérabilité de la population**



Le règlement associé au PPR

→ **Zones orange**

Secteurs très urbanisés / aléa fort

- **Apport de population nouvelle admis**
(avec prise en compte du risque)
- **Pas d'aggravation de la vulnérabilité de la population**
- **Pas de populations vulnérables : école, maison de retraite, centres de soins**



Le règlement associé au PPR

→ **Zones rouges**

Secteurs non urbanisés / aléa futur fort ou très fort

Secteurs urbanisés / aléa fort ou très fort

→ **Éviter apport de population nouvelle**

→ **Ne pas aggraver la vulnérabilité de la population**
(pas de densification)

→ **Ne pas installer de nouveaux logements**

→ **Pas de populations vulnérables : école, maison de retraite, centres de soins**

Nota : bandes de vulnérabilité particulière
(derrière ouvrages, chocs mécaniques, érosion)



Le règlement associé au PPR

Aléa submersion marine

		Aléa 2100		
		Faible	Moyen	Fort/très fort
zone urbanisée	Nul			
	faible			
	moyen			
	Fort			
	Très fort			
Centre urbain et zones de projet concerté	Nul			
	faible			
	moyen			
	Fort			
	Très fort			
zone non-urbanisée	Nul			
	faible			
	moyen			
	Fort			
	Très fort			
Zones portuaires et militaire	tous			



Le règlement associé au PPR

- **1. Portée, dispositions générales**
- **2. Réglementation des projets** (possible, possible sous conditions, impossible... pour les différentes zones)
- **3. Prescriptions applicables aux projets admis sous conditions** (ex : zone refuge, niveaux des cotes planchers...)
- **4. Mesures de prévention, de protection et de sauvegarde** (ex : exercice communal d'évacuation,...)
- **5. Mesures de réduction de la vulnérabilité des biens existants** (ex: zone refuge,...)



Concrètement...

→ Zones bleues

→ Principe d'autorisation sauf:

Installations nouvelles de décharges d'ordures ménagères, d'établissements « Seveso », de camping, d'établissements recevant un public sensible...





Concrètement...

→ Zones rouges

→ Interdictions :

Constructions, ouvrages, aménagements, sauf pour ceux expressément admis (ci-dessous)

→ Possibilités

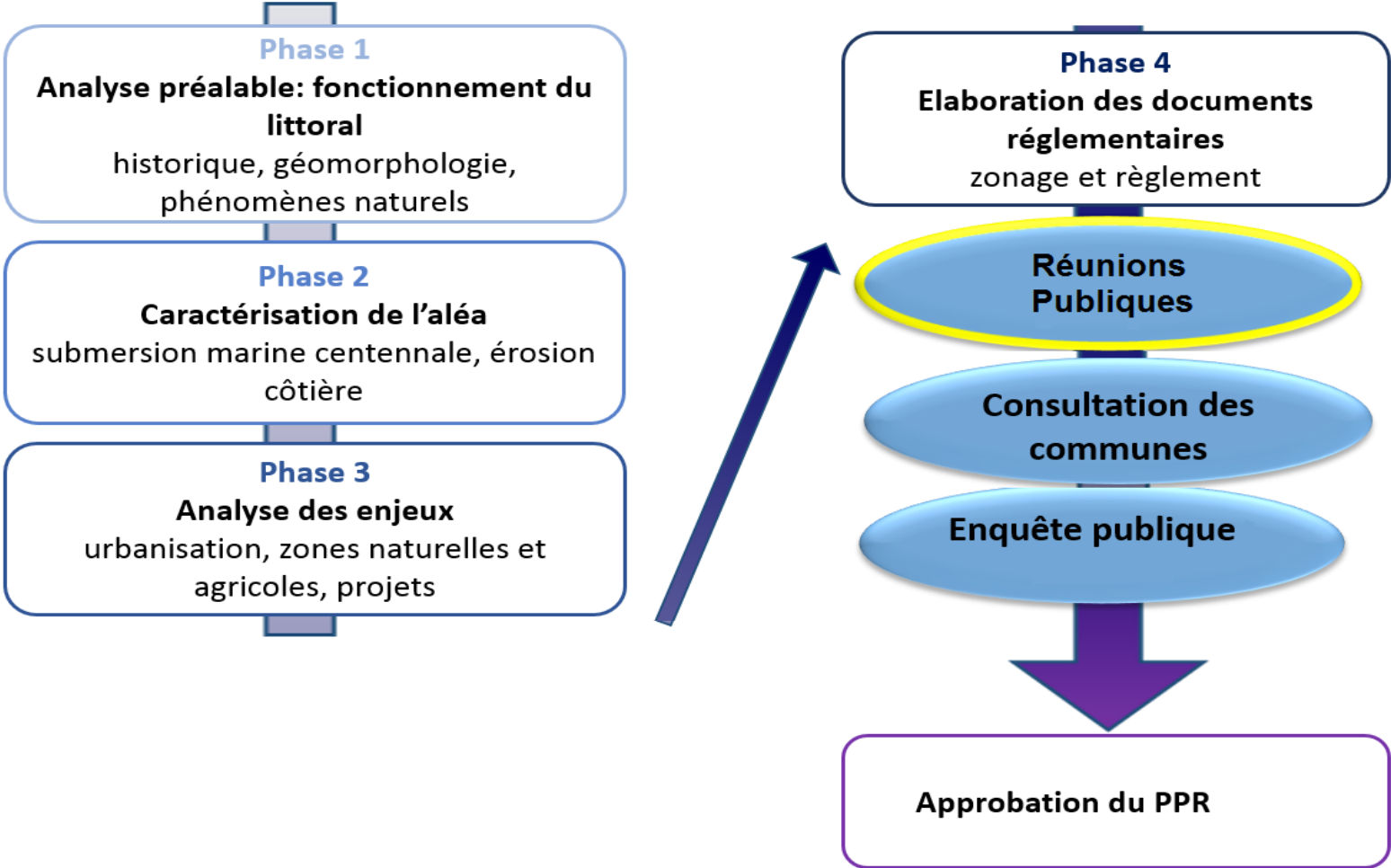
(sur biens existants) :

Réparations, reconstructions après sinistre (surf. Identique), changements d'usage (hors création locaux de sommeil), surélévations, extensions (20 m² max), aménagement des volumes existants...





Procédure et étapes





Procédure et étapes

- **consultation des conseils communautaire, communaux et municipaux**
 - **enquête publique**
 - **synthèse de l'enquête par le commissaire enquêteur**
 - **(nouvelle consultation des élus et des EPCI)**
 - **approbation du PPRN par M. le Préfet**
 - **intégration aux documents d'urbanisme**
- (servitude d'utilité publique)*



Information du public

Les rapports des différentes phases, les notes et supports de présentation, les cartes, le résultat de la concertation...

...sont en ligne sur le site des services de l'État dans la Manche.

<http://www.manche.gouv.fr>

Politiques-publiques / Environnement-risques-naturels-et-technologiques /
Plan-de-prevention-des-risques / Plan-de-Prevention-des-Risques-
naturels-PPRn

